



# Module PRO 700 80 R E2-GRL



Désignation	Code
Pro 700 80R E2GRL	V07030
Pro 700 40R E1GRL	V07022
Pro 700 40B E1GRL	V07204
PRO700-80-B-E2-GRILL-FTE LISSE	V07212
Option Grill fonte nervuré	V07091



## *Notice d'installation*



# Module PRO 700 80 R E2-GRL



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INSTALLATION.....</b>	<b>4</b>
1.1	GENERALITES .....	4
1.2	MANUTENTION – MISE EN PLACE .....	4
1.3	INSTALLATION .....	4
1.4	PLAQUETTE SIGNALETIQUE.....	4
<b>2</b>	<b>RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....</b>	<b>5</b>
2.1	CONTROLES AVANT RACCORDEMENT .....	5
2.2	RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....	5
2.3	CONTROLE APRES RACCORDEMENT .....	5
<b>3</b>	<b>MISE EN SERVICE.....</b>	<b>5</b>
	SE REPORTER A LA PARTIE MISE EN SERVICE UTILISATEUR .....	5
<b>4</b>	<b>MAINTENANCE – INTERVENTIONS .....</b>	<b>5</b>
4.1	REPLACEMENT DES RESISTANCES .....	5
4.2	SCHEMAS DE CABLAGE .....	6
4.3	VUE ECLATEE .....	8
4.4	PIECES DE PREMIERE NECESSITE .....	8



# Module PRO 700 80 R E2-GRL



## « Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

### Exclusivement pour la France

La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECYSTEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➔ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➔ ou à l'adresse e-mail suivante : [synegdeee@recystempro.com](mailto:synegdeee@recystempro.com)

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. »





# Module PRO 700 80 R E2-GRL



## 1 INSTALLATION

### 1.1 Généralités

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art conformément aux instructions de cette notice et les règlements en vigueur dans le pays d'installation.

Une attention toute spéciale doit être accordée aux réglementations de prévention incendies de l'établissement concerné.

Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation

**Le manuel utilisation doit être remis à l'utilisateur après installation.**

**Toute intervention ou dépannage sur un appareil doit être effectué par un installateur qualifié.**

**GARANTIE : La garantie est portée sur le contrat de vente. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien**

### 1.2 Manutention – Mise en place

Il est impératif de laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive. Déballer, vérifier le bon état de l'appareil.

En cas d'avaries, signifier les réserves sur le bordereau de livraison, les confirmer au plus tard sous 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

### 1.3 Installation

Installer impérativement sous une hotte d'extraction.

Si cet appareil doit être mis en place près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble, de bordures décoratives, il est recommandé que ceux-ci soient faits d'un matériau non combustible, si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique non combustible. En cas de doute sur les matériaux, planter votre appareil avec un espace de 10 cm.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre l'appareil sur son emplacement de travail.



- **Appareil fixe :**

Mettre les pieds (ceux-ci sont livrés dans un carton séparé).

Régler l'appareil de niveau en agissant sur le réglage en hauteur des pieds pour obtenir une hauteur du plan de travail horizontal à 900 mm.

- **Appareil mobile :**

Les roulettes freins doivent être impérativement bloquées lorsque l'appareil est en position de raccordement et tout le temps de l'utilisation.

Le dispositif anti-arrachement doit être impérativement mis en place

### 1.4 Plaquette signalétique



Figure A

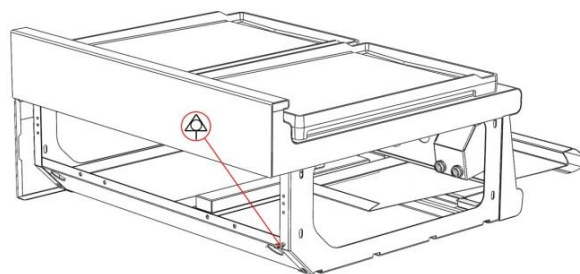


Figure B

Chaque appareil comporte une plaquette signalétique sous le plancher ( ).



# Module PRO 700 80 R E2-GRL



## 2 RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre  
Il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre  
Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble  
présentant les mêmes caractéristiques.  
S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure  
omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts conforme à la norme EN 60335-1



Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance.  
Cette fiche doit être accessible en permanence.  
Attention : Raccorder la borne d'équipotentialité (Erreur ! Source du renvoi introuvable.  
rep Equipotentielle)

### 2.1 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble,
- Du bon serrage des connexions de l'appareil,
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.

### 2.2 Raccordement électrique

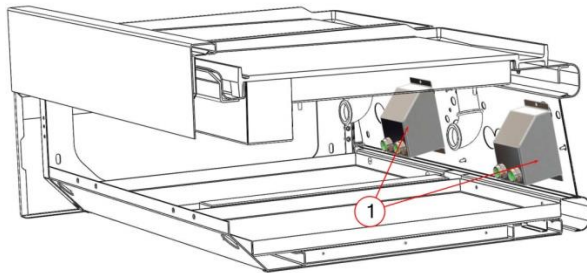


Figure C

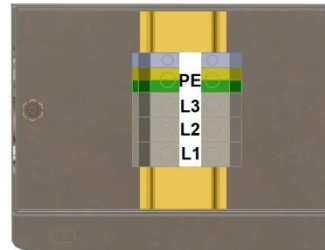


Figure D

Raccorder l'appareil au bornier de raccordement (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.(Fig.1)

### 2.3 Contrôle après raccordement

Après raccordement s'assurer :

- De la bonne mise à la terre, (voir les avertissements)
- De l'isolement de l'équipement électrique.
- Du bon fonctionnement de l'appareil et des organes de sécurité.

## 3 MISE EN SERVICE

Se reporter à la partie mise en service utilisateur

## 4 MAINTENANCE – INTERVENTIONS

### 4.1 Remplacement des résistances

- Mettre un dispositif de calage (Figure E rep 1), lever la plaque puis la retourner (Figure E rep2)
- Dévisser les 2 vis fixation du capot de protection des connexions (Figure E rep 3)
- Déposer le capot de protection (Fig F). Dévisser les raccordements électriques (Fig F rep 4)
- Déposer le caisson de protection (Figure G rep 5,6). Enlever l'isolation (Figure G rep 7).
- Déposer l'ensemble bride résistance (Figure H rep 8,9)
- Procéder au remplacement des résistances (Figure H rep 10)



# Module PRO 700 80 R E2-GRL

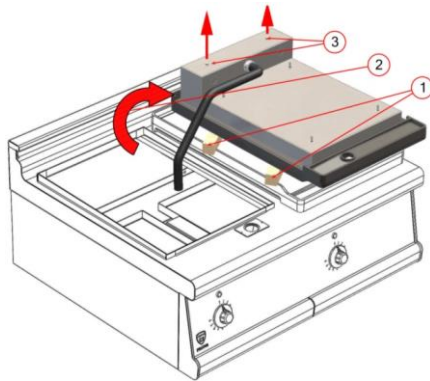


Figure E

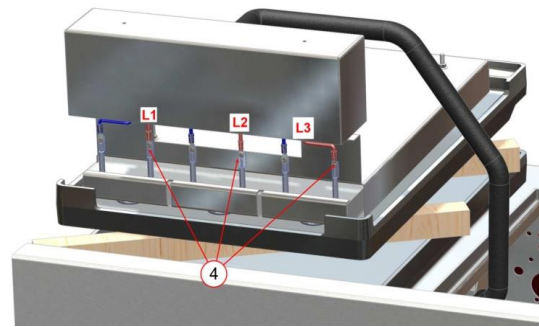


Figure F

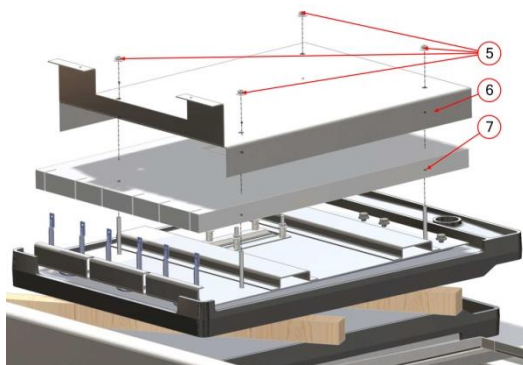


Figure G

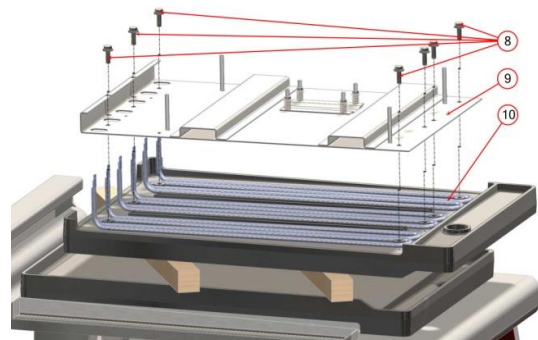
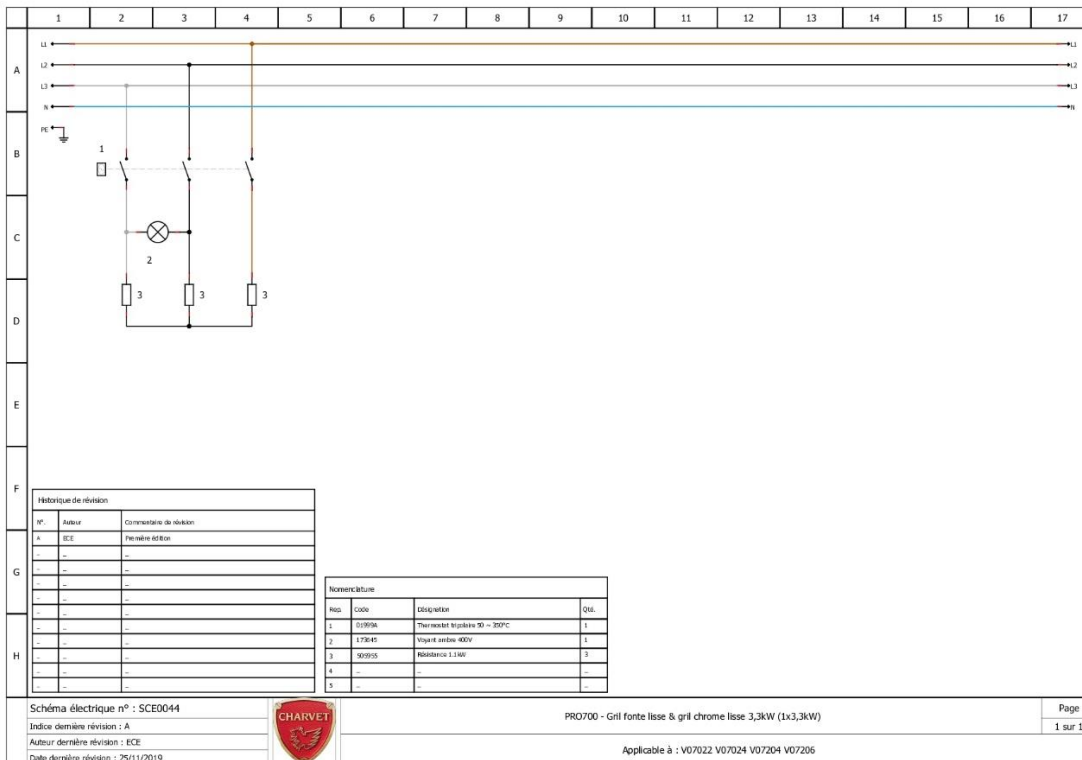


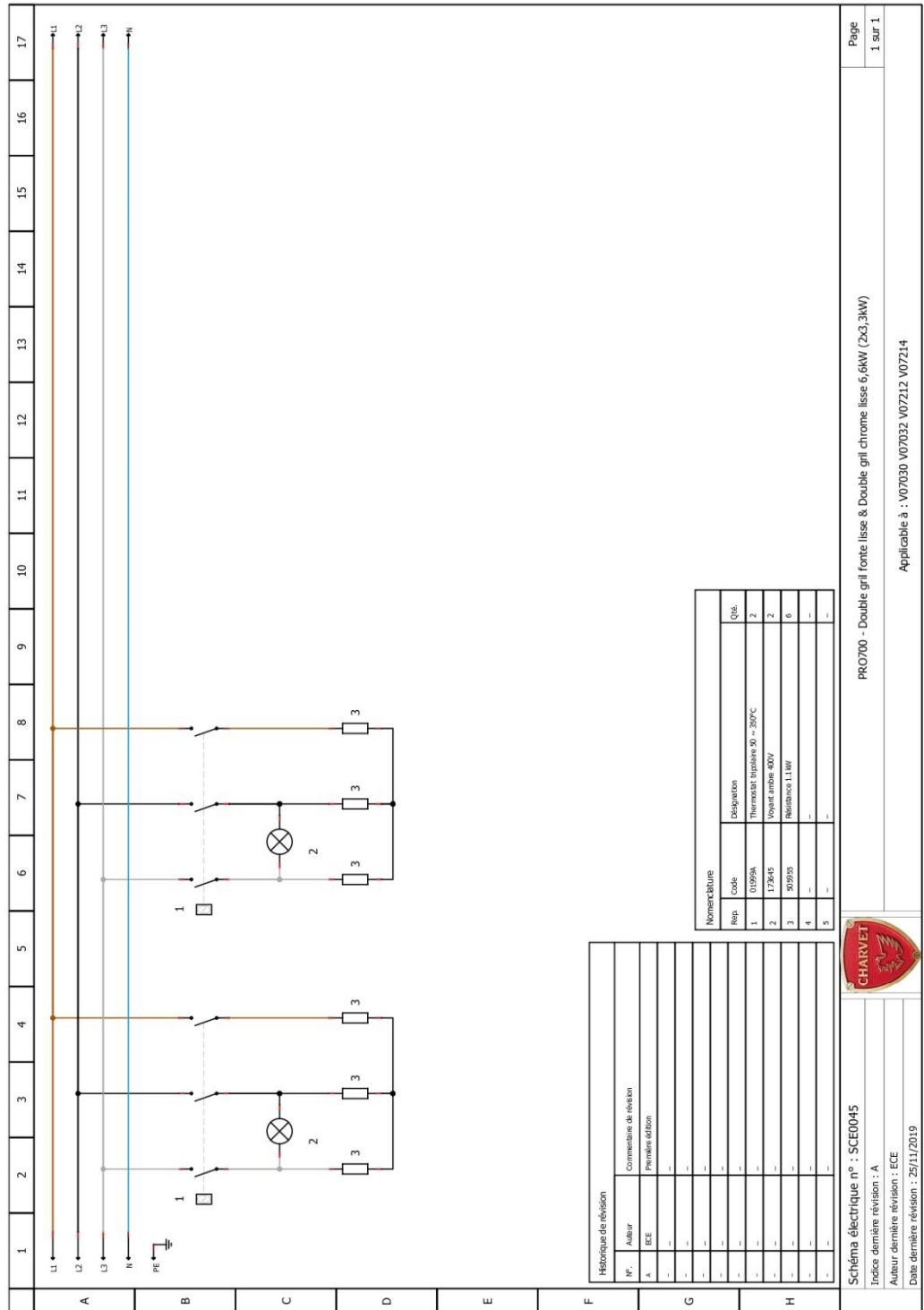
Figure H

## 4.2 Schémas de câblage





# Module PRO 700 80 R E2-GRL

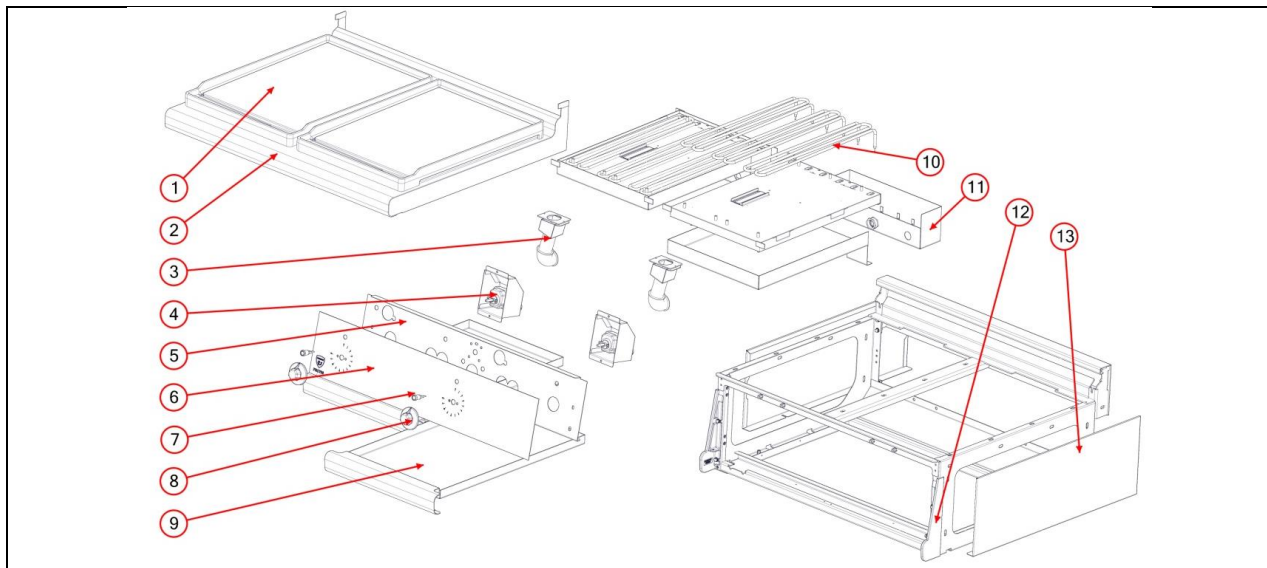




# Module PRO 700 80 R E2-GRL


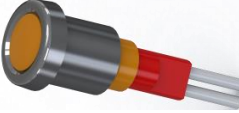

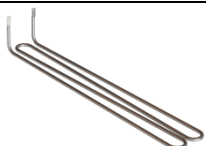
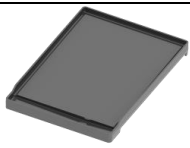



## 4.3 Vue éclatée



N°	Description	Code	N°	Description	Code
01	Plaque grill FTE	505840	07	Voyant ambre 230V	505915
02	Corps de dessus	170344	08	Manette électrique	501146
03	Ensemble évacuation des jus	170814	09	Tiroir complet	171567
04	Thermostat tripolaire 50°-350°C	01999A	10	Résistance 1000W/ 230V	505955
05	Capot de commande inox (E2 GR)	170338	11	Caisson de protection connexion	171241
	Capot de commande inox (E1 GR)	170290			
06	Capot de cde email (E2 GR)	505879	12	Pièce de fermeture gauche	505624
	Capot de cde email (E1 GR)	505872		Pièce de fermeture Droite	505625
			13	Panneau d'habillage (gauche)	170679
				Panneau d'habillage (droit)	170681

## 4.4 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
01999A		505925		501146	
	Thermostat tripolaire 50°-350°C		Voyant ambre 400 V		Manette électrique
505955					
	Résistance				
505840		505841			
	Grill fonte lisse		Grill fonte nervuré (Option V07091)		





# Module PRO 700 80 R E2-GRL



Désignation	Code
Pro 700 80R E2GRL	V07030
Pro 700 40R E1GRL	V07022
Pro 700 40B E1GRL	V07204
PRO700-80-B-E2-GRILL-FTE LISSE	V07212
Option Grill fonte nervuré	V07091



## *Notice d'utilisation*



# Module PRO 700 80 R E2-GRL





# Module PRO 700 80 R E2-GRL



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>PANNEAU DE COMMANDE .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE.....</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>MISE EN SERVICE.....</b>	<b>5</b>
4.1	AVERTISSEMENT .....	5
4.2	UTILISATION .....	5
<b>5</b>	<b>MISE HORS SERVICE .....</b>	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>ENTRETIEN .....</b>	<b>5</b>
6.1	NETTOYAGE.....	6
6.1.1	<i>Nettoyage des habillages en acier inoxydable .....</i>	<i>6</i>
6.1.2	<i>Nettoyage de la plaque fonte.....</i>	<i>6</i>
6.2	CONSEILS PRATIQUES.....	6
<b>7</b>	<b>PIECES DE PREMIERE NECESSITE.....</b>	<b>6</b>



# Module PRO 700 80 R E2-GRL



## « Conformité au décret français n°2005-829 du 20 juillet 2005. »

### Exclusivement pour la France

A - La Société Paul CHARVET assume, conformément à l'article 18 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, le financement et l'organisation de l'élimination de ses déchets. A ce titre, la Société Paul CHARVET reprend l'entière propriété des équipements électriques et électroniques en fin de vie

Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

B - Modalités de prise en charge :

Les modalités de prise en charge sont encadrées par l'accord SYNEG/RECY'STEM-PRO qui stipule que : « De façon à remplir leurs obligations, les producteurs d'équipements électriques et électroniques de grandes cuisines regroupés au sein du SYNEG, ont mis en œuvre un dispositif visant à la collecte et au traitement/ recyclage des DEEE conformément aux dispositions du décret.

Les matières ou substances néfastes pour l'environnement (comme les fluides frigorigènes ou les mousses) sont extraites ou séparées. Les fractions métalliques (inox, zinc, cuivre...) sont broyées et acheminées chez des affineurs pour réutilisation. Dès lors, que vous devez, faire reprendre un matériel électrique provenant d'un constructeur de matériel de cuisines professionnelles du SYNEG, vous devez contacter impérativement RECYS'TEM-PRO, l'opérateur retenu pour la gestion des DEEE

- ➔ au numéro de téléphone : 01 45 01 71 43.
- ➔ ou à l'adresse e-mail suivante : [synergdeee@recystempro.com](mailto:synergdeee@recystempro.com)

Il vous sera alors adressé une fiche de demande d'enlèvement sur laquelle figureront les éléments suivants :

- nom du producteur de l'équipement
- type d'équipement
- poids estimé
- lieu d'enlèvement
- nom et coordonnées de l'installateur
- adresse de facturation

Après vérification auprès du Producteur et l'obtention de son accord, RECYS'TEM-PRO procédera à l'enlèvement. »





# Module PRO 700 80 R E2-GRL



## 1 INTRODUCTION



Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

**GARANTIE** : la garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien.

## 2 PANNEAU DE COMMANDE

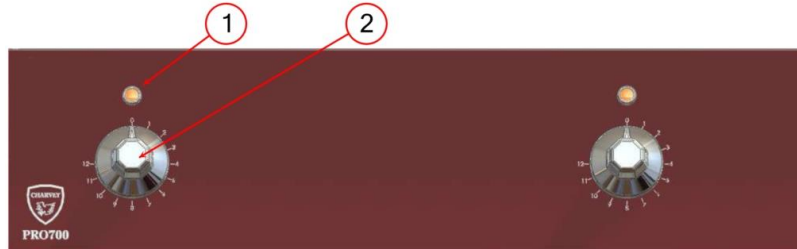


Figure I

Repères	Désignation
1	Voyant ambre (Mise en fonction)
2	Manette électrique (Thermostat)

## 3 AVANT LA PREMIERE MISE EN ROUTE

- Avant la première mise en service, il est conseillé de nettoyer l'appareil afin de retirer les poussières ou impuretés accumulées durant la période de stockage.
- Retirer tous les plastiques de protection des aciers inoxydables.
- S'assurer que les organes de commande sont fonctionnels.

## 4 MISE EN SERVICE

### 4.1 Avertissement



**En fonctionnement, et selon la durée de service, le tiroir peut s'échauffer. Attendre le refroidissement de l'appareil avant toute manipulation du tiroir. Si nécessaire durant le service, utiliser une protection adéquate et informer les utilisateurs du risque potentiel de brûlure.**

### 4.2 Utilisation

L'appareil étant sous tension :

- Mettre le thermostat sur la position désirée (Erreur ! Source du renvoi introuvable. rep 2)
- Le voyant ambre s'allume (signe de mise en fonction) (Erreur ! Source du renvoi introuvable. rep 1).
- L'appareil est en chauffe, il est nécessaire d'attendre environ 15-20 minutes Avant de commencer les cuissons.

## 5 MISE HORS SERVICE

Mettre la (les) manettes de commande sur la position « 0 ».

## 6 ENTRETIEN



Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié.

Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.

La responsabilité du constructeur et de l'installateur ne saurait être mise en cause si



# Module PRO 700 80 R E2-GRL



**Attention : certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant ; en cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.**

## 6.1 Nettoyage



**Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau et de jets d'eau sous pression. S'assurer de la mise hors tension de l'appareil. Lors de l'opération de vidage à chaud, des précautions sont prises par l'opérateur pour se prémunir contre des risques de brûlures.**

### 6.1.1 Nettoyage des habillages en acier inoxydable

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.
- Proscrire l'eau de javel et tout produit acide, même très dilué

### 6.1.2 Nettoyage de la plaque fonte

- Si un grattage est nécessaire celui-ci se fait à chaud à l'aide du grattoir fourni avec le matériel.
- Ne jamais faire un déglacage sur la plaque fonte.
- Bien sécher la plaque après le nettoyage pour éviter tout risque de rouille sur celle-ci puis passer un chiffon gras après le séchage.


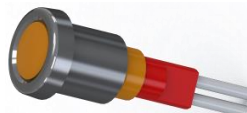

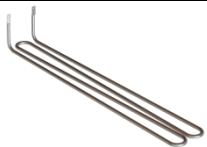

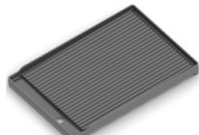
*Note : nettoyer régulièrement l'orifice d'évacuation à l'aide d'un écouvillon ou tout autre moyen adapté.*

## 6.2 Conseils pratiques



**Ne pas laisser surchauffer la plaque sans usage**

## 7 Pièces de première nécessité

Code	Désignation	Code	Désignation	Code	Désignation
01999A		505925		501146	
	Thermostat tripolaire 50°-350°C		Voyant ambre 400 V		Manette électrique
505955					
	Résistance				
505840		505841			
	Grill fonte lisse		Grill fonte nervuré (Option V07091)		